



935 A route du Gaillard
01800 Faramans | 04 74 61 01 05
www.fournand-elagage-rhonealpes.fr
contact@ent-fournand.fr
Siret 33911725100019 | Code NAF 0220Z
N° de TVA FR51339117251 |
SARL au capital de 33 280 €



Agrément n°010001 pour l'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service.

Politique Qualité/Santé/Sécurité/Environnement

Nous sommes certifiés ISO 14001 depuis 2004 et ISO 45001 depuis 2025, pour apporter une garantie technique et de protection/préservation de l'environnement les plus adaptées à la demande de notre clientèle. La sécurité étant une priorité dans notre métier, nous mettons également en place un management intégrant la santé/sécurité de l'ensemble du personnel.

Le domaine d'application du SME et de la sécurité est l'élagage le débroussaillage, l'abattage, dessouchage et les travaux acrobatiques.

Cette démarche est appliquée sur les chantiers par l'élaboration d'un plan d'assurance qualité/sécurité/environnement à la demande de nos clients, respectée par tout notre personnel sensibilisé sur les objectifs suivants :

- Être conforme à la réglementation (obligation de conformité)**, notamment avec un respect rigoureux de la réglementation du tri et gestion des déchets.
- Favoriser la valorisation des déchets verts et autres déchets, voire leur diminution.**
 - Tri des bois transportés à l'entreprise soit en plaquettes forestières soit en compost,
 - Respect de la charte déchet de l'entreprise.
- Une pratique adaptée à la prévention de la pollution et la protection de l'environnement et la prévention des accidents.**

Analyser les accidents et incidents, engagement à réduire les risques.

Utilisation optimale des produits aussi bien sur chantier qu'en atelier.

 - Transport du carburant sur rétention,
 - Plein de carburant du matériel à partir de jerricans avec bouchons automatiques sur tapis absorbant,
 - Un kit anti-pollution dans chaque véhicule (tapis et produits absorbants),

S'assurer du bon état du matériel et réduire, si possible les émissions de CO2.

 - Maintenance périodique du matériel,
 - Renouvellement régulier du parc véhicules et géolocalisation.
- Qualification du personnel intervenant :**
 - Bûcherons (Bac Pro Forêt et GMNF),
 - Elagueurs (CS élagage),
 - Chauffeur (Autorisation conduite et CACES),
- Applicateur de produits phyto (Certiphyto),**
- Qualifications spécifiques répondant aux exigences client.**
- Continuer l'information sensibilisation aux actions sécurité environnement et augmenter notre niveau de sécurité.**
 - Assurer continuellement la sensibilisation et la formation du personnel, y compris celles relatives aux risques santé (leptospirose, Lyme), au risque incendie, aux exigences incontournables des clients et aux risques fort du DUERP,
 - Evaluation des risques professionnels tenue à jour avec une recherche de la réduction des risques et optimisation des moyens de prévention (ex : acquisition de nouveau matériel plus performant sécuritaire).
- Sauvegarde de la biodiversité et réduction de la prolifération d'espèces invasives.**
 - Utilisation d'huiles biologiques,
 - Réduction de l'application de produits phytosanitaires, avec l'utilisation de produits bio contrôle,
 - Respect des périodes de nidification,
 - Fauchage des espèces invasives et valorisation matière (compost),
 - Nettoyage et désinfection des outils.
- Propreté du chantier, des voiries et état en fin de chantier et prise en compte des exigences spécifiques client.**

Pour une bonne maîtrise et le suivi de ces objectifs, nous procéderons à l'élaboration de fiches de chantier journalières (pour certain chantier) et une consultation et participation du personnel via des réunions périodiques pour le bilan des chantiers et la remontée des incidents ainsi que des suggestions afin de permettre une amélioration continue de notre fonctionnement.

Faramans, le 19/01/2026

H. Fournand

SARL FOURNAND ET FILS

Au Capital de 40 000 Euros

Elagage - Abattage

"Le Gaillard" - 01800 FARAMANS

Tél. 04 74 61 01 05 - Fax 04 74 34 70 45

Siret 339 117 251 00019